



texte Sarah Maquet

photos © CPS

Premier comité de pilotage du projet PROTEGE les 17 et 18 juillet 2019 à Nouméa.

L'Union européenne **PROTEGE** les écosystèmes océaniques

Lancé début 2019, le programme PROTEGE (Projet régional océanique des territoires pour la gestion durable des écosystèmes) est financé, jusqu'en 2022, dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement. À la clé, près de 4,3 milliards de francs pour des projets environnementaux dans le Pacifique.

PROTEGE est piloté par la Communauté du Pacifique (CPS) et par le Programme régional océanique de l'environnement (PROE). La volonté est de mettre en place une gestion intégrée et durable des ressources naturelles renouvelables et des filières économiques. Le programme s'adresse aux pays et territoires d'Outre-mer européens du Pacifique, soit la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française et Pitcairn. Il s'articule autour de deux objectifs. Le premier vise à renforcer la durabilité, l'adaptation au changement climatique et l'autonomie des principales filières du secteur primaire. On y retrouve les thèmes de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que de la pêche

côtière et de l'aquaculture. Le second est destiné à renforcer la sécurité des services rendus par les écosystèmes en préservant la ressource en eau et la biodiversité. Là encore, des thématiques sont ciblées : l'eau et les espèces envahissantes.

Entités pilotes locales

Le premier comité de pilotage de PROTEGE s'est tenu en juillet 2019 à Nouméa. Il a permis de valider les thèmes énoncés et d'établir les 14 résultats attendus qui devraient se décliner en 200 à 300 actions sur le terrain. Ce comité devrait se réunir chaque année. Le programme développe des plans de mise en œuvre pilotés par des entités locales. Pour la Nouvelle-Calédonie, il

s'agit de la Chambre d'agriculture (CANC) à laquelle incombe la réception des dossiers concernant l'agriculture et la foresterie, l'Adecap Technopole pour les dossiers liés à la pêche côtière et à l'aquaculture, la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR) pour les projets portant sur l'eau et enfin le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) qui traitera les dossiers concernant les espèces envahissantes. Un site Internet PROTEGE devrait ouvrir début 2020 afin de diffuser toute l'information nécessaire. En attendant, les associations intéressées sont invitées à contacter les différents chefs de file calédoniens qui ont d'ores et déjà chacun recruté un animateur dédié. ■



Exemple d'un projet qui s'inscrit dans le thème agriculture et foresterie : l'atelier « cocotier » qui s'est tenu du 4 au 8 novembre à Tahiti. Ce séminaire a abouti à la construction d'un programme d'actions à mettre en œuvre dans le cadre de PROTEGE afin de développer la filière coco et coprah en Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.

Quand l'Europe finance la **dératisation** d'un îlot à Ouvéa

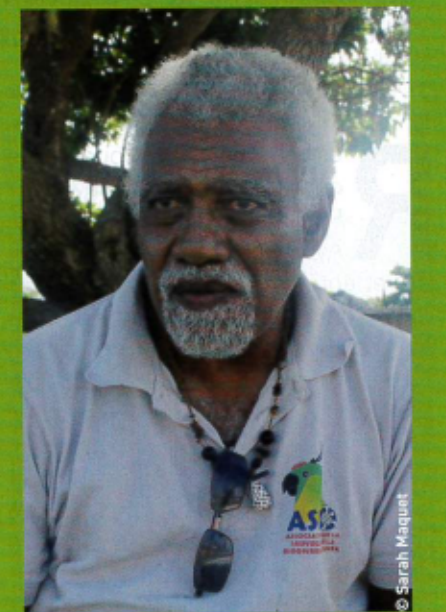
En 2014, l'association de sauvegarde de la biodiversité d'Ouvéa (ASBO) a répondu à l'appel à projets INTEGRE, sur la thématique de la biosécurité. L'initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement (2013-2018) est l'ancêtre du programme PROTEGE. Son financement était alors assuré par le 10^e Fonds européen de développement. « Nous avons candidaté pour pallier la baisse de nos ressources financières », explique Jacques Adjouhgniope, président de l'ASBO. L'association, financée par la province des Îles Loyauté, avait en effet vu son budget annuel passer, en quelques années, de 11 à 4 millions de francs.

« On a donc cherché à diversifier nos rentrées d'argent, reprend le président, et avec INTEGRE, nous avons obtenu 7,7 millions de francs pour dératiser l'îlot de Héo (Beautemps-Beaupré), inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco ». Héo : 45 hectares où des prédateurs tels que les rats *rattus rattus* et *rattus norvegicus* ont été introduits il y a des décennies et mettent en péril plusieurs espèces, notamment les tortues marines qui viennent y pondre. Grâce au financement européen, l'ASBO a mené plusieurs missions sur l'îlot, entre 2015 et 2017. « Un projet d'une telle ampleur a été historique pour notre association, poursuit Jacques Adjouhgniope, nous avons beaucoup appris de cette

expérience et on en tire aujourd'hui un bilan mitigé : d'un côté nous avons, en raison de soucis d'accessibilité du site et de problèmes logistiques, échoué à éradiquer totalement les rats de Héo, mais de l'autre, nous avons observé une forte hausse de la population des sternes fuligineuses, ce qui était l'un de nos objectifs ». Forte de son expérience, l'ASBO a, depuis, candidaté à un autre projet international afin de dératiser plusieurs îlots des pléiades au sud d'Ouvéa, projet financé en partie par l'Agence française pour la biodiversité et qui devrait se poursuivre jusqu'en 2021. ■



Colonie de sternes fuligineuses de Beautemps-Beaupré.



Jacques Adjouhgniope, président de l'ASBO.